



# Livret de présentation

Communication et Relations presse

Arezki FERDJOUKH

0668337267

[arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com](mailto:arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com)



Communication et Relations presse

Arezki FERDJOUKH

0668337267

[arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com](mailto:arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com)

## LA PHILOSOPHIE ET L'AMBITION DU TRAVAIL DE RENE DOSIERE

En novembre 2016, René Dosière déclarait à la Revue française de finances publiques :

« *Aborder, comme je le fais, la dépense publique en évoquant le train de vie des responsables politiques comporte un **risque qu'il convient d'éviter : le populisme et la stigmatisation des élus**. En me gardant de tout jugement sur les situations individuelles, j'ai le sentiment d'y avoir échappé. Mon rôle de parlementaire est d'**améliorer la société en luttant contre les abus, pas de dénoncer les comportements personnels**.*

*Il y a dans cette démarche une dimension éthique. Tous ceux qui ont la responsabilité de gérer les affaires publiques, et donc de demander des efforts aux citoyens, ne sauraient s'exonérer de ces mêmes efforts. **La confiance du peuple envers ses responsables est à ce prix**. Et sans la confiance, aucune politique ne peut réussir. Ma plus grande satisfaction c'est de constater que cette pratique aboutit à **des résultats concrets et mesurables**. Un regret, toutefois, c'est d'être demeuré un artisan et de n'avoir pu **constituer une petite entreprise avec d'autres parlementaires** pour traiter des sujets plus complexes ».*

## LA CREATION DE L'OBSERVATOIRE DE L'ETHIQUE PUBLIQUE

En décembre 2016, nous avons retrouvé M. Dosière à l'Assemblée nationale pour lui proposer de créer un think tank rassemblant des chercheurs et des parlementaires **afin de concevoir cette « petite entreprise » en faveur de la transparence et de la déontologie de la vie publique**.

Lorsque nous avons présenté ce projet à des nos collègues universitaires et à des parlementaires, la plupart d'entre eux ont immédiatement répondu présents. Ils nous ont rejoints sans hésiter car le travail parlementaire de René Dosière s'est toujours inscrit dans la **philosophie de la transparence tranquille et constructive**.



Les membres de l'Observatoire de l'éthique publique souhaitent précisément participer, de manière **transpartisane et pluraliste**, au développement d'une transparence et d'une déontologie de la vie

publique **« fortes » et « positives »**, qui restaurent la confiance, l'autorité de l'Etat et des pouvoirs publics en identifiant l'ensemble des **zones d'ombre** problématiques de la République **sans concession mais avec raison**.



**Matthieu CARON**  
Directeur Général



**Laurianne ROSSI**  
Vice – Présidente



**René DOSIÈRE**  
Président



**Johanne SAISON**  
Vice – Présidente



**Jean-François KERLEO**  
Directeur scientifique

## BUREAU

René Dosière (PDT)  
Laurianne Rossi (VP)  
Johanne Saison (VP)  
Matthieu Caron (DG)  
Jean-François Kerléo (DS)  
Antoine Som (SG)  
Jean-Marie Massonnat  
(Trésorier)  
Arezki Ferdjoukh  
(Chargé des relations  
institutionnelles, de la  
communication et des  
relations avec la presse)  
Sylvie Hanneesse  
(chargée de mission  
auprès du bureau)

## PARLEMENTAIRES

Pieyre-Alexandre ANGLADE  
(LREM)  
Géraldine Bannier (Modem)  
Charles de Courson (Les  
Centristes)  
Karima DELLI (EELV)  
Stella Dupont (LREM)  
Catherine Fabre (LREM)  
Fabien Gouttefarde (LREM)  
David Habib (PS)  
Régis Juanico (Généralistes)  
J-Christophe Lagarde (UDI)  
Christine Pires-Beaune (PS)  
Laurianne Rossi (LREM)  
Jean-Pierre Sueur (PS)  
Cécile Untermaier (PS)  
André Vallini (PS)  
J-Luc Warsmann (LR)

## SCIENTIFIQUES

Mathias Amilhat  
Emmanuel Aubin  
Vanessa Barbé  
François Benchendikh  
Sébastien  
Benetullière  
Matthieu Caron  
Pierre-Antoine  
Chardel  
Germain Comerre  
Damien Connil  
Olivier Costa  
Patricia Crifo  
Geert Demuijnck  
Christelle Didier  
Mathieu Disant  
Vincent Dussart  
Jean-Michel Eymeri-  
Douzans  
Elsa Forey  
Anne Fournier  
Wolfgang Fraisse  
Abel François  
Aurore Granero  
Béatrice Guillemont  
Sophie Harnay  
Julien Icard  
Nicolas Kaciaf  
Jean-François Kerléo  
Jimmy Kolbe-Andre  
Rémi Lefebvre  
Elina Lemaire  
Stéphanie Leroy  
Marianne Mercier  
Benjamin Morel  
Eric Phélippeau  
Romain Rambaud  
Antoine Rébérioux  
Johanne Saison  
Laurence Scialom  
Lucie Sponchiado  
Yamina Tadjeddine  
Fourneyron  
Thibault Tellier  
Pauline Türk  
Elise Untermaier-  
Kerléo  
Xavier  
Vandendriessche  
Antoine Vauchez  
Stéphane Vernac  
Franck Wasserman  
Sofia Wickberg

## PÔLE PARLEMENT

Coordinateur : Jean-François Kerléo

- ✓ Chaire **Assemblée nationale** : Jean-François Kerléo, Professeur de droit public à l'université de Lyon 3 & Elina Lemaire, Maître de conférences en droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Sénat** : Benjamin Morel, Maître de conférences en droit public à l'université de Paris II-Assas
- ✓ Chaire **Groupes politiques parlementaires** : Damien Connil, chargé de recherches au CNRS en droit public, université de Pau

**Référents parlementaires** : Christine Pires-Beaune, Cécile Untermaier, Charles de Courson, Stella Dupont

## PÔLE EXECUTIF

Coordinateur : Xavier Vandendriessche

- ✓ Chaire **Présidence de la République** : Elsa Forey, professeur de droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Gouvernement** et **cabinets ministériels** : Xavier Vandendriessche professeur à Sciences Po Lille, ancien président de l'Université de Lille 2; Matthieu Caron, Maître de conférences de droit public à l'université de Valenciennes
- ✓ Chaire **Entourages du pouvoir exécutif** : Jean-Michel Eymeri-Douzans, professeur de sciences politiques à Sciences Po Toulouse :
- ✓ Chaire **Nominations du pouvoir exécutif** : Lucie Sponchiado, Maître de conférences en droit public à l'université de Paris XII

**Référents parlementaires** : Régis Juanico, J-C Lagarde, Christine Pires-Beaune, Fabien Gouttefarde

## PÔLE JUSTICE

Coordinatrice : Elina Lemaire

- ✓ Chaire **Juge constitutionnel** : Elina Lemaire, Maître de conférences en droit public à l'université de Bourgogne
- ✓ Chaire **Juge administratif** : Johanne Saison, Professeur de droit public à l'université de Lille ; Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public Lyon 3
- ✓ Chaire **Juge judiciaire** : Julien Icard, Professeur de droit privé à l'université de Valenciennes et Béatrice Guillemont, doctorante en droit public à l'université de Toulouse et de Bordeaux)

**Référents parlementaires** : Cécile Untermaier, Pierre Morel-A-L'huissier, Fabien Gouttefarde

## PÔLE MEDIAS

Coordinateur : Nicolas Kaciaf

- ✓ Chaire **Transparence et déontologie des médias** : par interim, Nicolas Kaciaf, Maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Lille
- ✓ Chaire **Journalisme d'investigation** : Nicolas Kaciaf, Maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Lille

## PÔLE ADMINISTRATIONS

Coordinatrice : Johanne Saison

- ✓ Chaire **Transparence administrative** : Johanne Saison, Professeur de droit public à l'université de Lille ; Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3
  - ✓ Chaire **Déontologie des Fonctions publiques** : Emmanuel Aubin, Professeur de droit public à l'université de Poitiers, Elise Untermaier-Kerléo, Maître de conférences en droit public à l'université de Lyon 3 & Antoine Vauchez, directeur de recherche au CNRS à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne
  - ✓ Responsable chaire **Contrats et Marchés publics des administrations** : Mathias Amilhat, Maître de conférences en droit public à l'université de Toulouse
- Référent parlementaire : André Vallini

## PÔLE COLLECTIVITES TERRITORIALES

Coordinatrice : Aurore Granero

- ✓ Chaire **Transparence du train de vie des élus locaux** : Franck Wasserman, professeur de droit public à l'ULCO
  - ✓ Chaire **Régions et Départements** : Aurore Granero, Maître de conférences à l'université de Bourgogne
  - ✓ Chaire **Communes et Intercommunalités** : Thibault Tellier, professeur d'histoire contemporaine à Sc Po Rennes
  - ✓ Chaire **Politiques publiques locales** : François Benchendikh, Maître de conférences à Sciences Po Lille
  - ✓ Chaire **Décentralisation** : Benjamin Morel, Maître de conférences en droit public à l'université de Paris II-Assas
  - ✓ Chaire **Contrats et Marchés publics des collectivités territoriales** : Mathias Amilhat, Maître de conférences en droit public à l'université de Toulouse
  - ✓ Chaire **Entourages des Elus locaux** : Sébastien Benetullière, Directeur général des services de l'intercommunalité de Méribel, ancien Maître de conférences associé à l'université de Lyon 3
- Référents parlementaires : Christine Pires-Beaune, Charles de Courson, Pierre Morel-A-L'huissier, David Habib et Laurianne Rossi

## PÔLE PARTIS POLITIQUES, SYNDICATS & ELECTIONS

Coordinateur : Romain Rambaud

- ✓ Chaire **Partis politiques** : Rémi Lefebvre, Professeur de sciences politiques à l'université de Lille & Eric Phélippeau, Professeur de sciences politiques à l'université Paris 10-Nanterre
  - ✓ Chaire **Elections** : Romain Rambaud, Professeur de droit public à l'Université de Grenoble & Abel François, Professeur d'économie à l'Université de Lille
  - ✓ Chaire **Syndicats** : Julien Icard, Professeur de droit privé à l'université de Valenciennes
- Référents parlementaires : Régis Juanico, Jean-Christophe Lagarde et Laurianne Rossi

## PÔLE DEFINITION ET DELIMITATION DES FRONTIERES DE LA TRANSPARENCE & DE LA DEONTOLOGIE

Coordinatrice : Béatrice Guillemont

- ✓ Chaire **Lobbying et conflits d'intérêts** : Antoine Vauchez, directeur de recherche au CNRS à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, & Eric Phélippeau, Professeur de sciences politiques à l'université de Paris 10-Nanterre
- ✓ Chaire **Théorisation des frontières de la transparence** : Jean-François Kerléo, Professeur en droit public à l'université d'Aix-Marseille & Sofia Wickberg, doctorante à Sc Po Paris
- ✓ Chaire **Probité des responsables publics** : Béatrice Guillemont, doctorante en droit public à l'université de Toulouse et de Bordeaux
- ✓ Chaire **Mesure et suivi de la probité des responsables publics** : Abel François, Professeur d'économie à l'Université de Lille
- ✓ Chaire **Histoire de l'éthique publique** : Thibault Tellier, Professeur d'histoire contemporaine à Sc Po Rennes

Référent parlementaire : Jean-Pierre Sueur

## PÔLE TRANSPARENCE FINANCIERE DES INSTITUTIONS ET RESPONSABLES PUBLICS

Coordinateur : Vincent Dussart

- ✓ Chaire **Transparence financière des pouvoirs publics constitutionnels** : Vincent Dussart, professeur de droit public à l'université de Toulouse Capitole
- ✓ Chaire **Contrats et Marchés publics des pouvoirs publics constitutionnels** : Mathias Amilhat, Maître de conférences en droit public à l'université de Lille

Référent parlementaire : Charles De Courson

## PÔLE EUROPE, INTERNATIONAL ET FRANCOPHONIE

Coordinatrice : Sofia Wickberg

- ✓ Chaire **Etudes internationales et francophones** : Mathieu Disant, Professeur de droit public à l'université de Saint-Etienne
- ✓ Chaire **Etudes européennes comparées** : Pauline Türk, Professeur de droit public à l'université de Nice-Côte d'Azur & Sofia Wickberg, doctorante à Sc Po Paris
- ✓ Chaire **Institutions européennes** : Olivier Costa, Directeur de recherches en sciences politiques au CNRS, Sc Po Bordeaux
- ✓ Chaire **Droit comparé de la transparence et de la déontologie des pays de l'UE** : Vanessa Barbé, Professeure de droit public à l'UPHF

Référents parlementaires : André Vallini, Karima Delli

## PÔLE ETHIQUE DES AFFAIRES

Coordinateur : Matthieu Caron

- ✓ Chaire **Droit de l'entreprise responsable** : Stéphane Vernac, professeur de droit privé à l'université de Saint-Etienne et chercheur associé à Mines Paris Tech
- ✓ Chaire **Ethique environnementale et société** : Patricia Crifo, professeur de sciences économiques à l'école Polytechnique & Antoine Rébérioux, professeur de sciences économiques à l'université de Paris
- ✓ Chaire **Ethique Banque, finance et société** : Laurence Scialom, professeur de sciences économique à l'université de Paris Nanterre & Yamina Tadjeddine Fourneyron, professeure de sciences économiques à l'université de Lorraine
- ✓ Chaire **Ethique et Performance de l'entreprise** : Geert Demuijnck, professeur d'éthique des affaires à l'EDHEC Business School
- ✓ Chaire **Ethique industrielle et agro-industrielle** : Anne Fournier, maître de conférences en sciences économiques à l'UPHF
- ✓ Chaire **Ethique sociale et monde des affaires** : Julien Icard, professeur de droit privé à l'UPHF
- ✓ Chaire **Ethique des relations du travail** : Wolfgang Fraisse, Docteur en droit privé et avocat en droit social, avocat au barreau de Valence
- ✓ Chaire **Ethique des employeurs** : Stéphanie Leroy, avocate en droit social au barreau de Paris
- ✓ Chaire **Ethique et déontologie des professions** : Sophie Harnay, professeur de sciences économiques à l'université de Paris Nanterre
- ✓ Chaire **Ethique numérique et société** : Pierre-Antoine Chardel, professeur de sciences sociales et d'éthique à l'institut Mines Telecom et chercheur à l'EHESS
- ✓ Chaire **Ethique fiscale** : Vincent Dussart, professeur de droit public à l'université de Toulouse Capitole
- ✓ Chaire **Lobbying et sociologie des représentants d'intérêts** : Antoine Vauchez, directeur de recherche en sociologie au CNRS, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne & Eric Phelippeau, professeur de sciences politiques à l'université de Paris Nanterre
- ✓ Chaire **Lobbying européen** : Olivier Costa, directeur de recherche en sciences politiques au CNRS, Sciences Po Bordeaux
- ✓ Chaire **Encadrement juridique des représentants d'intérêts** : Jimmy Kolbe André, doctorant à l'université de Paris II Panthéon-Assas
- ✓ Chaire **Ethique de la recherche** : Christelle Didier, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Lille
- ✓ Chaire **Sensibilisation du grand public et du monde étudiant à la question de l'éthique des affaires** : Germain Comerre, Chargé des relations institutionnelles de la FESIC, diplômé de Sciences Po Paris ; Marianne Mercier, rédactrice en cheffe de la Pause Philo

**Référents parlementaires** : Catherine Fabre, Laurianne Rossi



L'Observatoire de l'éthique publique entend rassembler des **acteurs publics** et des **chercheurs** afin de contribuer aux progrès de la transparence et de la déontologie, aussi bien dans le champ de la connaissance scientifique que dans le domaine des **pratiques politiques**.

Il se veut ainsi une force de recherche, de **proposition**, de **conseil** et de **sensibilisation**.

17

Parlementaires

48

Chercheurs

## FORCE DE RECHERCHE

En  **fédérant un réseau de chercheurs**  de différents horizons disciplinaires et géographiques afin de faire progresser la connaissance critique en matière de transparence et de déontologie de la vie publique :

- ✓ Organisation  **d'évènements scientifiques**  (colloques, journées d'études, séminaires) sur les questions de transparence et de déontologie ;
- ✓ Publication  **d'ouvrages scientifiques** , d'essais et de notes d'analyses conjoncturelles.

## FORCE DE PROPOSITION

En avançant des pistes  **d'amélioration de la législation et de la réglementation**  françaises relatives à la transparence et la déontologie de la vie publique :

- ✓ Rédaction de rapports, de livres blancs, d'études, de notes et de position paper portant sur l'éthique de la vie publique et l'éthique de la vie des affaires ;
- ✓ Dépôt de propositions de lois et d'amendements portant sur la transparence et la déontologie de la vie publique et de la vie des affaires par les parlementaires de l'Observatoire ;
- ✓ Questions au Gouvernement. En concertation avec les responsables scientifiques de son pôle, un parlementaire pourra réfléchir aux questions à poser au Gouvernement (questions écrites, orales ou budgétaires).



## FORCE DE CONSEIL

Auprès des pouvoirs publics et des médias

- ✓ L'Observatoire de l'éthique publique et ses membres pourront être **consultés par les pouvoirs publics** ;
- ✓ Les **médias** pourront également solliciter les membres de notre équipe scientifique ou parlementaire pour obtenir toute précision et renseignement technique sur les questions de transparence et de déontologie de la vie publique
- ✓ L'Observatoire de l'éthique publique se donne pour ambition de **produire une information de haute qualité technique** sur les questions relatives à la transparence de la vie publique et de la vie des affaires

## FORCE DE SENSIBILISATION

En éclairant les **pouvoirs publics, les citoyens et la doctrine universitaire** aux questions relatives à la transparence et la déontologie de la vie publique, dans le cadre de la philosophie de la **transparence tranquille et constructive**

- ✓ Tribunes des membres de l'équipe dans la presse ;
- ✓ Actions de sensibilisation des citoyens (ex : conférences dans des lycées et des universités) ;
- ✓ Formation de professionnels (élus, collaborateurs d'élus et autres structures ou acteurs publics) ;
- ✓ Sensibilisation des acteurs économiques et du monde étudiant à l'éthique des affaires.

Qu'il s'agisse de grandes manifestations scientifiques à l'instar de **colloques** ou de **séminaires** ou bien de **publications** régulières sur l'actualité, les projets de l'Observatoire de l'éthique publique sont déjà nombreux et foisonnants.

Les membres de l'Observatoire publient régulièrement des tribunes dans la presse pour interpellier les pouvoirs publics et l'opinion publique ou formuler un certain nombre de propositions relatives à la transparence et la déontologie de la vie publique.

L'Observatoire a également vocation à publier des rapports, des études, des notes et des positions papers à destination des citoyens, des pouvoirs publics et de la presse spécialisée.

La nouvelle version de son site internet, disponible à l'automne 2019, constituera un outil d'information de première main sur les questions relatives à la transparence et la déontologie.

En 2019-2020, l'Observatoire poursuit deux projets principaux :

- la rédaction d'un **rapport sur la Juste indemnisation des élus** qui sera remis à l'été 2020 aux plus hautes autorités de l'Etat ;
- la constitution d'un **Pôle Ethique des affaires** car nous considérons que l'éthique des entreprises est une question fondamentale pour notre démocratie et qu'à ce titre, elle entre pleinement dans le champ de l'éthique publique.

## ECLAIRER LES ZONES GRISES

Toujours de manière continue, les parlementaires du think tank déposeront des **questions écrites** permettant d'obtenir des éclairages sur des **insuffisances ou des zones d'ombre** persistantes en matière de transparence et de déontologie.

En ce sens, les travaux de l'Observatoire constitueront **un relai efficace des réflexions éthiques** sur l'action publique et un levier privilégié pour **faire évoluer le droit** en la matière.



Communication et Relations presse

Arezki FERDJOUKH

0668337267

[arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com](mailto:arezki.ferdjoukh@observatoireethiquepublique.com)